



Enquête santé mentale des jeunes et futurs médecins (#ESMJM)

L'enquête

- Questionnaire en ligne du 31 janvier 2017 au 1 avril 2017
- Pour la dépression et l'anxiété : échelle **HADS** (Hospital Anxiety and Depression Scale)
- A l'initiative des structures jeunes : **ANEMF** (Association Nationale des Etudiants en Médecine de France), **ISNI** (InterSyndicat National des Internes), **ISNAR-IMG** (InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale), **ISNCCA** (Inter Syndicat National des Chefs de Clinique et Assistants)

Les réponses

4255	DFGSM (L2/L3, P2/D1 pour les anciens)
8725	DFASM (MM1/MM2/MM3, D2/D3/D4 pour les anciens)
7631	Internes
1157	CCA (Chefs de clinique assistants) / AHU (Assistants hospitalo-universitaires) / AS (Assistants spécialistes)

Merci !

Les résultats

	Jeunes et futurs médecins	Population générale
Symptomatologie Anxieuse	66.2% Des répondants (2897 DFGSM, 6217 DFASM, 4560 internes, 728 CCA/AHU/AS)	26,1% Source : Santé Publique France – Ex InVS
Symptomatologie Dépressive	27.7% Des répondants (1314 DFGSM, 2716 DFASM, 1742 internes, 256 CCA/AHU/AS)	10,1% Source : Santé Publique France – Ex INPES
Idées suicidaires	23.7% Des répondants (1015 DFGSM, 2073 DFASM, 1793 internes, 248 CCA/AHU/AS)	2,6 - 4% Chez les jeunes de 20 – 34 ans de la population générale (Source : Santé Publique France – Ex INPES)

Les propositions des 4 structures jeunes

Formation

- Formation des managers (à partir de l'internat) pour un management bienveillant
- Formation des étudiants en médecine sur la question des RPS (auto-dépistage)
- Des temps d'échange dans les services pour libérer la parole des jeunes et futurs médecins et libérer la parole au quotidien
- Un accompagnement personnalisé type tutorat, et notamment à l'aide d'outils pédagogiques personnels, comme les portfolios

Prévention

- Respect de la législation : horaires de stage et temps de travail, repos de sécurité
- Visite dans un service de santé au travail obligatoire et systématique, à chaque changement de statut
- Valorisation des activités extra-universitaires pour favoriser l'épanouissement personnel

Prise en charge

- Dépistage (début, mi et fin de stage/contrat) et suivi des jeunes et futurs médecins en difficulté
- Aménagement des emplois du temps dans les situations qui le nécessitent, notamment en cas de grossesse
- Gestion de l'urgence : recensement et promotion des structures de prise en charge labélisées

Surveillance

- Poursuite du recueil de données sur la santé mentale (épuisement professionnel, conflits de valeur, etc...) et introduction de la notion de Risques Psycho-sociaux dans les évaluations de stages
- Registres des décès et tentatives de suicide spécifiques pour les jeunes et futurs médecins
- Démarche qualité : agir, évaluer, réajuster pour améliorer, avec l'appui de la CME (Commission Médicale d'Etablissement)

B
I
P
E

Le BIPE (Bureau Interface Professeurs Etudiants) est une structure ayant pour objectif un accompagnement à l'orientation, à la pédagogie ainsi qu'un soutien moral et psychologique. Il s'agit pour cette interface d'orienter les étudiants peu importe le problème auquel ils sont confrontés.

Un plan Santé Mentale des jeunes et futurs médecins est indispensable

Vous voulez (encore) nous aider ?

La Ministre de la santé a un compte twitter depuis moins d'une semaine. En guise de bienvenue, nous vous proposons de lui envoyer un tweet pour lui demander un plan de Santé mentale

Mme la Ministre @AgnesBuzyn, je vous demande un plan #SanteMentale pour les jeunes et futurs médecins ! #ESMJM @MinSoliSante

Les dispositifs

Réseaux nationaux

AAPML (Association d'aide aux professionnels de santé et médecins libéraux)

N° Indigo : 0826 004 580 - <http://www.aapml.fr/>

APSS (Association pour les soins aux soignants) : <http://www.apss-sante.org/>

Collège français d'anesthésie-réanimation (CFAR) : N° Vert : 0800 00 69 62 - e-chat

<http://cfar.org/sante-au-travail-smart/>

MOTS (Médecin Organisation Travail Santé) : N°: 0608 282 589- <http://www.association-mots.org/>

SPS (Soins aux professionnels de santé) : N° Vert : 0805 23 23 36 <http://www.asso-sps.fr/>

Réseaux locaux

Montpellier : EIAS (Accompagnement lors d'une Erreur, Incident, Accident liés aux Soins) - CHRU Montpellier - N° GSM : 07 88 01 40 48 (ou 1/4048 par téléphone interne) - eias@chu-montpellier.fr

Rhône-Alpes : Réseau ASRA : contact@reseau-asra.fr - 0805 62 01 33 - www.reseau-asra.fr

Paris 6 : Bureau d'Interface entre Professeurs et Etudiants www.bipe.upmc.fr

SOS Internes

- **Bordeaux** : SOS IBA 33 (Internes Bordelais et d'Aquitaine) – sos.iba33@gmail.com
- **Caen** : sos.internescaen@gmail.com
- **Grenoble** : sos.intgre@gmail.com
- **Marseille** : SOS SAIHM (Syndicat Autonome des Internes des Hôpitaux de Marseille) sos.saihm@gmail.com
- **Montpellier** : SOS SILR (Syndicat des Internes du Languedoc Roussillon) - sossilr@gmail.com
- **Nancy** : SOS AMIN (Association des Médecins Internes de Nancy) - sos@lamin.fr
- **Nice** : SOS IHN (Internat des Hôpitaux de Nice) - sos.ihn06@gmail.com
- **Paris** : SOS SIHP (Syndicat des Internes des Hôpitaux de Paris) - sossihip@gmail.com
- **Rouen** : sos.med.rouen@gmail.com
- **Rennes** : sos.intrennes@gmail.com